

fonds de dotation CTC

CULTURE

TERRITOIRE

COOPÉRATION

Mécénat culturel : faites de votre entreprise un acteur territorial

**La FNADAC (Fédération nationale
des associations des DAC) contribue
à de nombreuses actions d'intérêt général
dans le domaine de la culture et de l'art
dans et pour les territoires.**

**Votre entreprise peut s'associer
à son action, via le fonds de dotation CTC
(Culture - Territoire - Coopération).**

Qui nous sommes et comment nous agissons

La **FNADAC** fonde sa stratégie de coopérations territoriales sur un fonctionnement en rhizome: les plus de **400 adhérents** à ses associations fédérées (tous connectés au réseau social NOUS-Ensemble) en forment le noyau. Viennent s'agréger **1 000 à 2 000 opératrices et opérateurs publics, associatifs, élus, et autres acteurs**. Tous se retrouvent autour des valeurs de la fédération (solidarité, actions résilientes, inclusion, innovation, modèles inspirants...) Les initiatives de coopération engagées visent à cheminer ensemble vers une « culture de la transformation ».

La **FNADAC** accompagne les représentations et comportements collectifs, notamment en agissant sur les ressorts du symbolique, du sensible, et du vivant. **Le fonds de dotation CTC (Culture – Territoire – Coopération)** facilite le développement de projets intersectoriels et multidisciplinaires.

Agir au cœur de l'écosystème de l'art et de la culture dans les territoires

Donner au fonds de dotation CTC, c'est favoriser :

- › des Rencontres nationales d'acteurs de la Culture publique décentralisée ;
- › des journées d'étude, séminaires, formation-action dans les territoires pour améliorer les coopérations, les productions et les réalisations ;
- › des événements hybrides (physiques, numériques, participatifs, etc.) ainsi que la production de ressources libres. Objectif : permettre aux différents acteurs qui œuvrent pour une Culture publique de proximité de pouvoir réinventer des modèles plus durables, plus inclusifs, compatibles avec la pression budgétaire que subissent les collectivités.

Donner au fonds de dotation CTC, c'est associer le nom de son entreprise à des valeurs de cohésion sociale et d'adhésion au principe d'utilité publique, au travers d'une action culturelle partagée, inclusive et émancipatrice.

Donner au fonds de dotation CTC, c'est entrer dans un vaste réseau d'experts de l'immersion artistique dans l'Entreprise, et ainsi agir dans une logique RSE.





Expérimenter de nouvelles coopérations, bouger les lignes

Donner au fonds de dotation CTC, c'est favoriser, à l'échelon national comme local, la réalisation :

- › de l'événement « Notre EAC en 360 secondes » ;
- › de rencontres intersectorielles permettant la connaissance réciproque des métiers ;
- › une convergence des actions sur la laïcité, l'égalité des droits, l'égalité de genre ;
- › la formation et la mise en réseau des DAC territoriaux et des responsables culturels des universités, dans un esprit de mutualisation de projets, de coproduction, d'optimisation des moyens visant à renforcer les coopérations entre enseignement supérieur et collectivités au bénéfice des territoires ;

- › la promotion d'une image positive des quartiers dits prioritaires ;
- › l'accès à la culture pour les « publics éloignés », en levant les freins financiers, mais aussi en s'attaquant aux préjugés ;
- › le soutien aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), au carrefour des champs éducatif, social, et culturel, et dont la force salariale est fragile ou pour lesquelles le bénévolat est la seule ressource.

Donner au fonds de dotation CTC, c'est associer le nom de son entreprise à des programmes en direction de l'éducation et la jeunesse dans leur interaction avec l'art et la culture.

Donner au fonds de dotation CTC, c'est soutenir la traduction en actions concrètes les nombreuses conventions à l'œuvre avec des réseaux amis et partenaires de l'action culturelle territoriale.

Donner au fonds de dotation CTC, c'est renforcer sa visibilité auprès des partenaires situés dans le champ social, éducatif, de la recherche, de la formation professionnelle, et de l'inclusion des habitants.

Intervenir face aux urgences et bouleversements de la société

Donner au fonds de dotation CTC, c'est favoriser, à l'échelon international, national et régional :

- › la culture scientifique, à l'heure de l'urgence climatique, face aux processus de désinformation, de discrimination, d'inégalités sociales et de genre ;
- › la démarche engagée par la FNADAC pour procéder à une cartographie des organisations et équipements culturels publics en France, afin de proposer un protocole de manifestation d'intérêt permettant aux acteurs publics de faire du secteur culturel un modèle de processus de rénovation des bâtiments, de durabilité, et plus généralement d'agenda 21 ;
- › la constitution d'un consortium européen pour interroger la place des Droits culturels, et leur mise en œuvre dans les collectivités territoriales ou leur renforcement dans les politiques publiques des pays membres de l'UE.



Porté par la FNADAC, le fonds de dotation CTC remercie le mécène fondateur :



Le groupe Up crée des solutions de paiement et des services à utilité sociale et locale. Devenue entreprise à mission en janvier 2023, sa maison-mère, la Scop UpCoop, s'est dotée d'une raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale ».



FNADAC
78 Quai de la Rapée
75012 Paris
www.fnadac.fr
Contact : contact@fnadac.fr

FNADAC
CULTURE
TERRITOIRE
COOPÉRATION